

01/12/09

153 entreprises engagées à mieux prendre en compte la vie familiale de leurs salariés :

Quelque 153 entreprises ont signé une charte visant à mieux prendre en compte la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale de leurs salariés, a annoncé mardi l' **Observatoire** de la **Parentalité** en entreprise, au ministère du Travail.

Évaluation du site

Site consacré à l'actualité de la bourse. Il propose des conseils boursiers, l'évolution des indices, des informations sur les marchés et les sociétés.

Cible
Spécialisée

Dynamisme* :234

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine